



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

CIRCULAIRE N°002/FECAFOOT/SG/DTN/2024

A L'ATTENTION DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE FOOTBALL.

Objet : licence A CAF 2^{ème} GROUPE

Mesdames et Messieurs,

Le Secrétaire Général de la FECAFOOT porte à la connaissance des Entraîneurs titulaires de la Licence « B CAF » qu'il organisera **du 18 au 28 mars 2024 le 1^{er} Module du Groupe 2** du Stage de formation pour l'obtention de la Licence « A CAF ».

La participation à ce 1^{er} Module est conditionnée par les tests de sélection qui auront lieu au Centre Technique de la FECAFOOT à Odza **les 15 et 16 mars 2024 à partir de 09h00.**

La formation pour l'obtention de la Licence « A CAF » est réservée aux titulaires de la Licence « B CAF » justifiant d'une ancienneté de deux (02) ans au moins en cette qualité et d'une expérience de deux saisons au moins dans un club ou dans une structure de formation.

Les dossiers de candidature complets sont attendus au Secrétariat de la Direction Technique Nationale au plus tard **le Lundi 11 mars 2024 à 15h00** et se composent comme suit :

- Une demande manuscrite adressée au Secrétaire General de la FECAFOOT ;
- Un curriculum vitae ;
- Une photocopie légalisée conforme de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie légalisée de la Licence « B CAF » ;
- Un certificat médical signé par un Médecin référent de la FECAFOOT datant de moins de trois (03) mois attestant que le candidat est apte à la pratique sportive ;
- Une attestation de club justifiant que le candidat est en activité ;
- Une photocopie légalisée du Diplôme Académique le plus élevé.



NB : L'admission définitive à la candidature sera conditionnée par le paiement de la somme de Quatre cent mille (400 000) Francs CFA représentant les frais de stage dans le compte de la FECAFOOT N° 00001-05480441004 - 60, domicilié à Afriland First Bank et intitulé FECAFOOT – AUTRES RECETTES.

En rappel, cette formation pour l'obtention de la Licence « A CAF » comportera quatre (04) Modules entrecoupés des stages de mise en situation pédagogique répartis ainsi qu'il suit :

- **1^{er} Module : Du 18 au 28 mars 2024 ;**
- **2^{ème} Module : Du 02 au 12 juin 2024 ;**
- **3^{ème} Module : Du 1er au 11 septembre 2024 ;**
- **4^{ème} Module : Du 28 novembre au 08 décembre 2024.**

Pour faciliter la tâche aux participants, les paiements seront effectués en tranche de Cent mille (100 000) Francs CFA par Module.

Fait à Yaoundé le 08 janvier 2024

LE SECRETAIRE GENERAL



BLAISE DJOUNANG